



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Ré
au
Mc
bel

23018939

31 JAN. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0849 106 425

Nom

(en entier) : RECONFORT+

(en abrégé) :

Forme légale : Société coopérative

Adresse complète du siège : Rue Dieudonné Lefèvre 17, 1020 Laeken

**Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION DES ADMINISTRATEUR ET
ADMINISTRATEUR DELEGUE**

La séance est ouverte à 18h Madame Victoria Diyakova, qui préside la réunion et qui constate la présence des administrateurs et associés suivants :

- Monsieur Abdel Chemssi ;
- Madame Chaimae TAZI ;
- Mr Lukasz Jaczynski ;
- Mr Marat Saliev ;

Absents:

Mr Dirk Joris
Mr. Trifan

Procurations :

Madame Karina Salieva a donné procuration à Mme Victoria Diyakova
Jean Marie Keuterixks a donné procuration à Mme Chaimae Tazi

La séance a lieu au siège d'exploitation de la société – rue Dieudonné Lefèvre 17, 1020 Bruxelles à 18h

La présidente expose que :

Tous les associés et administrateurs sont présents ou représentés, de sorte que l'AG est valablement constituée.
En conséquence, des résolutions peuvent être valablement prises sur les points à l'ordre du jour proposé.

Déclaration préalable des actionnaires

Les actionnaires déclarent n'avoir aucun intérêt opposé de nature patrimoniale, direct ou indirect, à une décision ou à une opération relevant du présent conseil.

L'ordre du jour de L'AG extraordinaire du 30.09.2022 est fixé comme suit :

1. Démission des administrateurs ;
2. Nomination des nouveaux administrateurs ;
3. Composition du nouveau CA ;
4. Gestion d'entreprise ;
5. Demande d'exclusion de Mr Trifan conformément l'article 14 des statuts de la société ;
6. Publication au moniteur Belge ;
8. Divers ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

L'AG accepte cet ordre du jour et passe à la délibération.

1. Démission des administrateurs :

-L'AG vote à l'unanimité conformément à l'article 13 des statuts de la société ; la démission de M. Dirk Joris, de nationalité Belge, N° registre national : 58.09.15-527.89, demeurant à chemin des deux maisons 61 bte 17, 1200 Bruxelles, en tant qu'Administrateur et membre effectif de sc Réconfort+
-La démission de Mr Joris a pris effet le 30-09-2022

2. Nomination des nouveaux administrateurs :

L'AG vote à l'unanimité la nomination des nouveaux administrateurs :

Mr Lukasz Jarczynski, né à Zielona Gora, Pologne, N° de registre national 74.12.31-621.87 de nationalité polonaise, domicilié à 1060 Saint Gilles, 21 rue du céleri .

Mr Marat Saliev, né à Bishkek , N° de registre national 89.05.28-341.44 de nationalité Belge, domicilié à 1081 Koekelberg, 88 rue Omer Lepreux .

3. Composition du nouveau CA :

L'AG vote à l'unanimité pour la nouvelle composition du CA à partir du 30/09/2022

- M. Chemssi Abdel, le président du CA (poste non-rémunéré) ;
- Mme Diyakova Victoria, administrateur (poste rémunéré) ;
- Mme Tazi Chaimae, administrateur (poste non-rémunéré) ;
- M. Jarczynski Lukasz, administrateur (poste rémunéré) ;
- M. Marat Saliev, administrateur (poste non-rémunéré) ;

4. Gestion d'entreprise :

Mme Chaimae Tazi, N° de registre national 87.08.20-548.56 de nationalité Belge, domiciliée à 1082 Berchem-Sainte-Agathe, cesse son mandat en tant qu'Administrateur délégué compte tenu la charge du travail liée aux projets d'insertion des publics fragilisés. Madame Tazi a exercé son mandat d'administrateur délégué à titre gratuit.

L'AG vote à l'unanimité à confier la gestion journalière de l'entreprise à partir de l'exercice 2023 :

- A Mme Diyakova Victoria, administrateur délégué ;
- A M. Jarczynski Lukasz, administrateur délégué ;

L'AG vote à l'unanimité, à partir du 01/01/2023, a confié la gestion commerciale -marketing à Mr. Marat Saliev .

L'ordre du jour étant épuisé.

La présidente lève la séance à 20h00 et remercie les associés.

Administrateurs et associés présents ont signé le procès-verbal.

Mme Chaimae Tazi
Administratrice